Arnaque précommande Ebay

Par SenSx

Bonjour,

J'ai malheureusement été victime d'une arnaque sur Ebay, et j'aimerais connaître les recours qui sont à ma disposition.

Il y a maintenant une an, an janvier 2021, j'ai eu le malheur de précommander un objet d'une valeur d'environ 300 euros.
Il était clairement décrit dans l'annonce que l'objet devait sortir et m'être envoyé 1 an plus tard Q1/Q2 2022, et cela était même directement mentionné dans le titre de l'objet.
Le soucis est que j'ignorais totalement que Ebay n'autorisait pas les précommandes dont la date de livraison de l'envoi allait au-delà de 30 jours.
Dans la mesure ou le vendeur avait créé cette offre et bien d'autres similaires, autorisées par Ebay, et qu'il n'avait que des évaluations positives, je ne me suis pas posé de questions.
J'ai déjà effectué de telles précommandes sur d'autres sites de vente.
Ce vendeur était un professionnel hébergé sur Ebay, je n'imaginais pas qu'Ebay laisse faire de telle chose.
En tant que vendeur, lorsque je mets en vente un objet interdit par le site (sans le savoir), Ebay me tombe dessus dans la journée et supprime mon annonce...

Bref, un an plus tard, bien sûr, aucun envoi du vendeur, aucune réponse, Ebay se décharge de toute responsabilité, et me propose d'ouvrir un litige sur Paypal.
Je me doutais que cela n'aboutirait pas car le délais de rétractation suite à un achat sur Paypal est de 180 jours, délais largement dépassé ici.
Sans surprise, ma demande est refusée.
Sauf que maintenant lorsque je retourne me plaindre vers Ebay, ces derniers m'expliquent que puisque j'ai ouvert un litige auprès de Paypal, ils sont déchargés de toute responsabilité et qu'ils ne peuvent plus rien faire ><
Je ne sais pas si c'est vrai, en tout cas on voit clairement la petite tactique à l'?uvre pour se débarrasser des plaignants.

Y a-t-il donc quoi que ce soit que je puisse faire ?
Dans la mesure ou la faute première a été commise par le vendeur qui a violé le règlement Ebay en premier en créant ces ventes interdites (et qui continue en toute impunité avec la bénédiction d'Ebay qui empoche au passage une commission).
Puis bien sur Ebay qui fait preuve de négligence, voir de complicité.

J'ai contact le service client de Ebay France via tchat ce qui n'a servi qu'à me faire avoir en me redirigeant vers Paypal.
Je suis ensuite entré en contact avec le service client Ebay aux USA via Twitter, ou l'on ma gentiment expliqué que cela était trop tard depuis que j'avais contact Paypal (en suivant leurs aimables conseils, screen à l'appui).

Comment faire remonter davantage ce problème ?
Dois-je carrément les appeler au téléphone aux USA?
Puis-je porter plainte ?

J'ai trouvé des cas similaires qui avaient réussi à obtenir gain de cause, malheureusement la personne qui témoigne n'est plus joignable...

Merci d'avance !

Par bolanate95

bonjour

eBay autorise les mises en vente anticipées dans certaines limites, dès lors que le vendeur garantit que l'objet pourra être expédié dans un délai de 30 jours suivant la date à laquelle le référencement prend fin, ou suivant la date à laquelle l'objet est acheté sur le service de vente à prix fixe (" store front ").

cordialement

[url=https://incawi.com/interview-benjamin-muminovic-agent-chine-pourquoi-et-comment-le-trouver/]Benmuminov[/url]